

N°807

11 Sept. 2019
Notre courriel :
ufc@cgt-fapt.fr

Des réponses à la hauteur des attaques !

20 et 27 septembre, journées d'action pour le climat ; 21 septembre, journée d'action pour la paix, 24 septembre journée d'action et de grève contre la réforme des retraites et je ne parle pas des journées d'action de tous les secteurs économiques.

Non, ces journées ne sont pas des empilements ! Elles sont l'expression d'un ras le bol en train de se généraliser. Non, il n'est pas besoin de chercher des boucs émissaires ! Le point commun de tous ces maux, réchauffement climatique, guerres, dégradations de nos conditions de vie, est le système capitaliste.

L'exploitation éhontée des richesses du sol, la déforestation, les guerres dans les pays riches en matière première, la précarisation de notre travail ne sont dus qu'à la logique de l'argent comme finalité. Il est donc normal qu'en face nous répondions pour notre planète, pour la paix, pour une vie meilleure.

Les consciences de chacun et chacune doivent s'éveiller. Chacun, chacune doit entrer dans la résistance et dans la lutte en adoptant les formes d'action qui lui conviennent le mieux.

Plus nous serons nombreux à dire non, plus nous serons nombreux à réfléchir à un autre mode de vie, plus le capitalisme reculera. Inscrivons-nous dans ces journées d'action et dans les rassemblements, manifestations et grève du 24 septembre prochain.



Branche Poste

Une négociation sans les cadres ?

En mai 2019, une négociation s'est ouverte sur le « développement des managers de La Poste ». La Poste s'en défend, mais il y a bien un lien de cause à effet avec la négociation interprofessionnelle, en cours depuis 2 ans, sur la redéfinition du statut cadre et dont le Medef souhaite renvoyer la définition aux branches professionnelles voire aux entreprises !

La Poste estime que 17300 managers sont concernés et quid des 36000 cadres restants ? Elle ne souhaite pas faire référence au statut cadre et fixe seule le périmètre des items de la négociation (développement des compétences, simplification de la vie quotidienne, rémunération, manager bien dans son travail, équilibre vie privée/pro, etc.) La CGT réaffirme la nécessité de tenir compte du statut cadre et de négocier pour tous les cadres. La CGT a décidé de recueillir l'avis des cadres de La Poste.

Avec la CGT, c'est mieux !

Du 18 au 25 novembre prochain, aura lieu, au sein de La Banque Postale, l'élection des membres du Comité Social et Economique (CSE) qui s'inscrit dans le contexte stratégique de l'opération Mandarine. Mandarine c'est LBP qui devient l'actionnaire majoritaire de la CNP, dont la CGT est le 1er syndicat majoritaire, et c'est La Poste qui entre dans le giron du Groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations.

L'enjeu est que la CGT puisse porter les revendications des salariés au regard du Pôle plus financier que public qui se dessine afin que LBP se positionne comme une société d'utilité publique et pas comme une société publique de consommation. Forte du dynamisme de sa section syndicale où les syndiqués sont toujours plus nombreux, l'ambition est bien de renforcer le poids de la CGT en progressant de manière significative lors de cette élection.

Branche Télécoms

Avec une CGT forte, le social se porte mieux !

La CGT est la première ligne de défense contre les attaques incessantes: statut cadre, retraites, chômage... Ces enjeux sont d'abord des choix de société.

Aux dernières élections chez Orange, les cadres se sont exprimés à 74,5%, ils doivent pouvoir voter CGT ! Pour ce faire, il est nécessaire de présenter des listes cadres sur tous les périmètres afin de maintenir un syndicalisme CGT de proximité car les Représentants de Proximité (R.P) seront nommés par le CSE en fonction de la représentativité des Organisations Syndicales.

Etre candidat.e sur une liste CGT, c'est abandonner l'autocensure et refuser la résignation et le fatalisme ; C'est faire entendre sa voix dans les choix de l'entreprise ; C'est défendre les intérêts des personnels ; C'est agir pour le respect des accords et peser sur les futures négociations pour de nouveaux droits dans l'intérêt collectif.

Orange, nouveau nomade's land ?

Dans nombre de villes fleurissent des projets de construction d'immeubles. Ces nouveaux bâtiments sont accompagnés d'une nouvelle organisation du travail : le Flex Desk (ou Office) qui permet de gagner des m2 en densifiant le nombre de salarié.e.s par immeuble.

Et ainsi d'augmenter les profits car le prix moyen d'un poste de travail, en France, était de 12 785€ en 2018. Selon une étude d'Opinion Way, 68% des Français sont contre le Flex Office et 45% évoquent une déshumanisation de l'entreprise. Pour le projet Bridge à Issy-les-Moulineaux, il s'agit presque d'une opération « gomettes de couleurs » entre les positions de travail attribuées, les priorisées et les individuelles, doublée d'une opération « chausse pied » pour passer de 2100 occupants recommandés par l'expertise à près de 3000. Et pour les insatisfaits, il reste le télétravail qui deviendra la règle !



Fédération des Activités Postales et de Télécommunications **CGT**

Union Fédérale des Cadres

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél : 01 48 18 54 30 - Fax : 01 48 59 25 22

Courriel : ufc@cgt-fapt.fr - Pages UFC Retrouvez-nous sur notre site : <http://www.cgt-fapt.fr> espace Cadres

FLASH CADRES

Échos

Une escale vers la démocratie

Les signataires pour un Référendum d'Initiative Partagée (RIP) contre la privatisation d'Aéroport de Paris ont dépassé les 700 000 émargements.

Pour que le référendum soit déclenché, il faut que 4 717 396 français inscrits sur les listes électorales soient signataires avant le 13 mars 2020.

La CGT s'est engagée dans la lutte contre cette privatisation en défendant une toute autre vision du développement aérien et pour des services publics accessibles à tous et en tout point du territoire.

La maîtrise publique des transports (ferroviaire, aérien, routier) est un enjeu fort, notamment afin d'assurer le développement durable de nos territoires dans le respect de leurs habitants et du progrès social.

Elle ne doit pas être livrée aux intérêts lucratifs. Signer c'est lutter !

Au cœur de l'été

Nous ne sommes pas dupes

Dans son dossier de presse, J.P Delevoye confirme une information essentielle : avec sa réforme des retraites, nos pensions vont chuter.

Le blocage des recettes à 14% du PIB, conjugué à l'augmentation d'un tiers de retraité.e.s d'ici 2050 va inéluctablement générer une baisse des pensions.

L'objectif est clair : orienter les salariés les plus solvables vers la capitalisation et favoriser ainsi les banques et les assureurs au détriment des solidarités intergénérationnelles.

En clair, permettre aux boursicoteurs de spéculer sur nos retraites pour financiariser nos entreprises et notre travail. Avec cette réforme, on nous propose de gérer la pénurie plutôt que d'envisager l'augmentation des ressources.

C'est pourtant ce qui permettrait d'éviter de déclasser et paupériser tous les retraité.e.s, mobilisons-nous le 24 septembre !

Signer c'est lutter !

Le gouvernement trouve les allocations chômage des cadres trop généreuses et non incitatives à la recherche d'emploi ! Avec le décret du 28 juillet sur la réforme de l'assurance chômage, les cadres qui gagnent plus de 4500€ bruts/mois verront leurs indemnités amputées de 30% dès le 7ème mois. Alors que depuis janvier les allocations sont déjà suspendues après la 2ème offre d'emploi refusée ! Sachant que les cotisations cadres représentaient 42% des ressources du régime et 15% des dépenses et qu'instaurer des cotisations sur la part du salaire supérieure à 13500€ dégagerait 700 millions de recettes en plus, il n'était pas compliqué de trouver les ressources ad hoc. Ainsi, les droits deviennent donc des aides sociales conditionnées. Signons massivement la pétition UGICT-CGT contre la dégressivité des allocations chômage.

International

Justice fiscale

La taxe des GAFAM est une nécessité, comment ne pas demander aux entreprises les plus riches et puissantes de notre monde de mettre la main à la poche dans un souci de justice fiscale.

La France avait annoncé la mise en place d'une taxe de 3% du CA de ces géants, mais D. Trump ne l'a pas accepté et E. Macron a dû minimiser.

Le dernier G7 a amené un apaisement affiché sur le sujet, une taxation des GAFAM uniformisée dans 130 pays d'ici 2020, peut-on y croire ?

Cet accord sauverait donc nos grands crus de la menace d'une taxation supplémentaire annoncée par D.Trump.

Une issue annoncée par l'OCDE pour la fin de l'année, mais au jeu de l'évasion fiscale, les puissants de ce monde sortent toujours gagnants.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

Quand le Medef joue l'arlésienne

L'accord de 2015, qui a fusionné l'AGIRC et l'ARRCO, prévoyait une négociation pour définir la notion d'encadrement qui devait se conclure fin 2018.

Le 29 mai dernier, le patronat affirmait ne pas avoir de mandat ni pour aboutir à une définition de l'encadrement, ni pour signer un accord national interpro.

Le Medef veut laisser les branches et les entreprises déterminer le périmètre de l'encadrement, donnant ainsi les pleins pouvoirs aux employeurs, ce qui ouvrirait la voie à l'arbitraire et au déclassement.

Le Medef a proposé de mettre en place 3 groupes de travail, une synthèse des travaux devait avoir lieu le 2 juillet, elle a été repoussée au 20 septembre !

Défendons notre statut en nous invitant dans cette négociation par la mobilisation !

Luttes

Des réponses pas à la hauteur

Aux urgences, depuis le mois d'avril, début de la grève, le gouvernement n'apporte toujours pas de réponses à la hauteur des enjeux.

Au contraire suppression de lits, fermetures de services, regroupement de structures dans des mégas structures qui ne fonctionnent pas bien, impersonnelles, qui ne plaisent ni aux patients ni aux personnels. Engorgement des urgences et suppression de certains SAMU sont le quotidien des soignants. Les hôpitaux sont dirigés par des technocrates. Gérer l'hôpital à flux tendu, comme une entreprise, expliquer qu'un hôpital doit être rempli à 100% comme un hôtel, c'est un non-sens. Au contraire en hôpital comme en EHPAD, il faut de la proximité et des moyens.

Les personnels ont montré leur colère en manifestant, partout en France, ce 11 septembre !

Le plafonnement ? C'est Non !

Depuis 10 mois, de nombreux Prud'hommes ont écarté le barème d'indemnisation en cas de licenciement sans cause réelle et sérieuse, celui-ci n'étant pas conforme aux droits européen et international qui prévoient en cas de licenciement abusif une « indemnité adéquate » (âge, ancienneté, situation prof.).

Devant cette fronde, le Ministère a tenté d'éteindre le feu via une circulaire. De son côté, la CGT a saisi le Comité Européen des Droits Sociaux, qui vérifie la conformité des lois nationales à la Charte sociale européenne, ainsi que l'Organisation Internationale du Travail. La Cour de cassation a rendu en juillet un avis hautement politique et parfaitement aberrant, en confirmant ces barèmes Macron. Soudaine célérité de la Justice ! Mais ce simple avis, même pas une décision sur le fond, n'oblige pas les Prud'hommes : ainsi celui de Grenoble vient de juger ce barème insuffisant !

Égalité

Des actes et des moyens !

Le 3 septembre, a eu lieu le « grenelle des violences conjugales ». Il est dommage que les organisations syndicales n'y aient pas été invitées.

Pourtant, les 230 000 femmes victimes de violences conjugales sont des travailleuses. La plupart d'entre elles sont obligées de démissionner pour échapper à leur bourreau. Il est donc nécessaire de sécuriser le travail tel que le prévoit la dernière convention de l'OIT.

La CGT n'est pas neutre dans cette prise de décision. Notre fédération a toujours portée cette question et a réussi à intégrer dans l'accord égalité pro de La Poste que les femmes victimes de violence puissent être relogées prioritairement via le Service Logement de La Poste. Les choses ne pourront avancer que si les prises de consciences ont lieu.

Mobilisons-nous le 25 novembre prochain à l'occasion de la journée mondiale contre les violences sexistes et sexuelles.